

Projet de la Centrale Solaire NOOR Boujdour

Etudes d'Impact Environnemental et Social -EIES

Réunion de Consultation Publique - CP

Boujdour le 1^{er} Décembre 2016

Compte Rendu

1. Objectifs :

Information, consultation et concertation avec les participants sur les différents enjeux environnementaux et sociaux relevés par l'étude d'impact environnemental et social de la centrale solaire NOOR Boujdour.

Cette consultation a été effectuée pour le compte d'ACWA Power INTERNATIONAL, chef de file du consortium retenu par MASEN pour la construction et l'exploitation de la centrale. Elle a pour objectifs d'intégrer toutes les parties prenantes concernées directement ou/et indirectement par le projet et ce, à travers :

- Les informations sur le projet : ses composantes et ses phases (conception, construction et exploitation) ;
- Les réponses à leurs interrogations et leurs questionnements ;
- Le recueil de leurs observations, propositions et recommandations.

2. Dates et lieu : Le Jeudi 1^{er} Décembre 2016 à la salle des réunions du Cercle de JRIFIYA.

3. Participants :

53 invités ont participé à cette réunion, représentant diverses structures :

- Population concernée ;
- Départements techniques et administratifs Provinciaux ;
- Elus communaux
- Société civile (Organisations Non Gouvernementales - ONG)
- ACWA Power INTERNATIONAL ;
- MASEN
- Bureau d'Etudes PHENIXA ;

La liste détaillée des participants est donnée en Annexe ci-dessous.

4. Supports :

Trois documents distincts ont été utilisés :

- Le programme de la journée rédigé recto (en Arabe) et verso (en Français) a été distribué en début de séance ;
- Le résumé non technique en arabe et en français a été distribué en début de séance ;
- Un exposé (présentation PPT) a été présenté en arabe avec :
 - o Les composantes du projet (structure, techniques, etc.) ;
 - o Les enjeux environnementaux et sociaux (impacts et mesures).

5. Langue :

En concertation avec les participants, au démarrage de la réunion, l'arabe dialectal a été choisi comme moyen de communication.

6. Mode d'invitation :

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés pour inviter les participants à prendre part à la consultation publique en précisant l'objet, la date et l'heure de ladite consultation :

- Le courrier adressé à Monsieur le Gouverneur de la province de Boujdour lui demandant de transmettre les invitations officielles aux départements techniques provinciaux ;
- les 2 notifications officielles à travers la publication dans des journaux quotidiens (1 journal en arabe et 1 en français).

7. Déroulement de la réunion

La réunion s'est déroulée en trois étapes :

Etape 1 : Accueil des participants avec émargement et présentation de l'ordre du jour ;

Etape 2 : Exposé en Arabe ;

Etape 3 : Questions - Réponses, discussions - et clôture de la manifestation.

Etape 1 : Accueil des participants et présentation de l'ordre du jour

Au fur et à mesure de leur arrivée, les participants se sont inscrits sur la liste de présence et ont récupéré le programme de la séance et le résumé non technique.

Au début de la séance, l'animateur (**Mohammed FEZZAZ – PHENIXA**) a :

- ouvert la séance en remerciant les participants pour leur présence et en leur souhaitant la bienvenue ;
- relu l'ordre du jour inscrit dans le programme distribué en précisant l'objet et l'objectif de la réunion ;
- présenté nominativement les membres organisateurs de la réunion :
 - o **ACWA Power** :
 - Abdellah MOATI : Président du Directoire ;
 - Inane BOUACHEK : Manager RSE ;
 - Abla DASSER : Manager Développement des affaires.
 - o **MASEN** :
 - Moulay Hafid BOUHAMIDI : Directeur Prospection ;
 - Israa CHERQAOUI : Chargée de Prospection ;
 - Issam TAIBI : Chargé de Prospection ;
 - Tarik MOUDDEN : Responsable en charge de la Direction de développement local
 - Meryem LAKHSSASSI : Chargée de développement durable.
 - o **PHENIXA** :
 - Dr Hinde CHERKAOUI DEKKAKI : Experte en Environnement ;
 - Mohammed FEZZAZ : Expert Socio-économiste – Modérateur.

- précisé la méthodologie à observer par l'ensemble des participants pour permettre à tout un chacun de prendre la parole et de s'exprimer ;
- passé la parole à Dr Hinde CHERKAOUI DEKKAKI pour présenter le projet, les enjeux environnementaux, les impacts et les mesures.

Etape 2 : Exposé en Arabe

Dr Hinde CHERKAOUI DEKKAKI, experte en environnement et représentante de PHENIXA a fait un exposé détaillé qui a porté sur :

- Un aperçu sur le contexte général du projet dans le cadre du Plan Solaire Marocain, NOOR ;
- Une présentation du projet de la centrale NOOR Boujdour ;
- Une présentation de la technologie utilisée pour NOOR Boujdour;
- Une description générale de l'état initial du projet au niveau des milieux physique, biologique et humain ;
- Une présentation des impacts potentiels engendrés par la centrale NOOR Boujdour ;
- Une présentation des mesures d'atténuation à mettre en place au regard de chaque impact potentiel identifié.

Etape 3 : Questions - Réponses, discussions - et clôture de la manifestation.

Au terme de l'exposé, l'animateur a brièvement récapitulé la présentation faite par Mme CHERKAOUI, puis a ouvert une liste d'inscription des participants souhaitant intervenir.

Au total 11 participants ont été inscrits. Les interventions des participants ont porté sur des questions, des observations et des recommandations. La parole a été donnée aux représentants d'ACWA Power, de MASEN et de PHENIXA pour donner les réponses, les précisions et les éclaircissements requis.

Les détails de ces interventions et des réponses qui leurs ont été données sont donnés ci-après :

1^{ère} intervention : Monsieur ATTAYREH Ibrahim, Président de l'Association de Production et de commercialisation du lait de chameilles

- **Observation 1.1 :** M. Attayreh a souhaité la bienvenue à toute l'assistance dans la ville de Boujdour. Il a remercié les organisateurs de cette réunion pour cette excellente initiative, et a remercié Mme Cherkaoui pour la présentation et les explications claires. Il a agréablement accueilli le projet dans la région et a souligné l'importance qu'il revêt pour l'économie nationale. Il a par la suite rappelé que cette zone fait l'objet de pâturage des troupeaux à la recherche de cours d'eau, et a demandé aux gestionnaires du projet de prendre en considération certaines recommandations pour assurer la sécurité des troupeaux, notamment :
 - o Clôturer adéquatement le site et mettre en place les panneaux de signalisation nécessaires ;
 - o Ne pas empêcher les troupeaux d'accéder à des cours d'eau ;

- Mettre à disposition de la coopérative les plans de masse du site ainsi que toute information pertinente pour qu'ils puissent bien comprendre l'occupation future du terrain et s'organiser en conséquence.

Il a ensuite demandé si le pâturage des troupeaux sera possible à l'intérieur du site et quel serait l'impact des panneaux photovoltaïques sur les troupeaux.

Réponse 1.1- BOUHAMIDI Moulay Hafid, MASEN :

Les recommandations émises seront prises en considération. Il est toutefois utile de rappeler que le site choisi, ne représentant qu'une faible part du patrimoine disponible pour le pâturage et n'empêchant pas l'accès aux cours d'eau de la région, disposera d'une clôture grillagée, assurant ainsi la sécurité de tous (incluant également le bétail et les troupeaux). Le site ne sera pas ouvert à l'accès sans autorisation et ne permettra donc pas un contact direct entre les troupeaux et la centrale photovoltaïque, n'engendrant donc aucun impact direct sur ces troupeaux.

Question 1.2 : M. Attayreh a demandé quel sera l'impact du projet sur la jeunesse locale.

Réponse 1.2- BOUACHIK Inane, ACWA Power :

L'impact positif majeur est la création des opportunités d'emploi générées par le projet à travers la dynamisation du développement local, l'encouragement des investissements, la qualification de certaines compétences, etc.

La politique d'accompagnement social adoptée par ACWA Power vise le développement durable local et l'insertion dans le tissu économique local. Dans le cadre de sa stratégie de responsabilité sociétale, ACWA Power agit en faveur de :

- *La création d'opportunités d'emplois à travers l'insertion de la main d'œuvre locale dans le projet, dans la mesure du possible et selon les qualifications disponibles ;*
- *La contribution à l'amélioration du niveau de vie des populations à travers son implication dans divers secteurs : la santé, l'enseignement, l'éducation, les infrastructures de base, etc.*

ACWA Power reste à l'écoute de toute autre proposition pertinente visant le développement local.

Masen, dans le cadre de sa stratégie de développement local, agit également en faveur du développement économique et humain de la zone accueillant le projet.

Il est également à noter qu'en termes de formation pour des compétences qualifiantes, une méthodologie similaire à celle d'Ouarzazate sera adoptée. A titre d'exemple, pour le complexe de NOOR Ouarzazate, trois sessions de formations mobiles dans le domaine de la soudure ont été assurées au profit des bénéficiaires locaux de la commune de Ghessate et de la ville de Ouarzazate, permettant ainsi leur insertion dans le monde professionnel.

2^{eme} intervention : Monsieur KHIYA Ali, Président de la commune de LAMSID

Observation 2.1 : M. Khiya a indiqué qu'il considérait cette réunion comme étant une première rencontre officielle, ouvrant ainsi la porte à de futures rencontres. Il a précisé, en tant que président

de la commune de Lamsid et œuvrant pour le bien de toute la commune, que l'ensemble de la population s'est jointe à lui pour accueillir chaleureusement ce projet qui fera la fierté de la région. Il a rappelé aspects positifs liés à l'implantation de cette centrale :

- La contribution à la lutte contre le chômage ;
- La redynamisation des secteurs socioéconomiques dans toute la région (aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain) ;
- L'absence d'impacts négatifs sur l'environnement, le pâturage ou le bétail ;
- l'absence de déplacement de population ou d'activité socio-économique ;
- etc.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'espoir que représentait ce projet pour la population locale, notamment en ce qui concerne la priorité donnée à l'emploi local, la formation et la qualification.

Réponse 2.1- BOUACHIK Inane, ACWA Power :

La procédure de recrutement se fera à travers l'institution de l'ANAPEC et en étroite collaboration avec les autorités locales. Dans ce processus, toutes les demandes d'emploi et les offres d'emploi (provenant de tous les sous-traitants) sont déposées auprès de l'ANAPEC pour traitement. La priorité est accordée à la population locale, et ce, en fonction des compétences disponibles

M. BOUACHIK a toutefois rappelé que les besoins en main d'œuvre de la centrale NOOR Boujdour ne seront pas très importants du fait de la technologie photovoltaïque choisie. Il a avancé, à titre approximatif, les chiffres suivants :

- *Pendant la phase de construction, qui va durer 6 mois, le projet nécessitera environ 150 employés en période de pointe,*
- *Pendant la phase d'exploitation, la centrale nécessitera environ 10 personnes qualifiées pour son fonctionnement.*

Observation 2.2. : M. Khiya a précisé que la zone disposait de nombreuses unités de production laitière qui devraient être prises en compte dans le processus du développement local.

Réponse 2.2- BOUACHIK Inane, ACWA Power :

Dans le cadre de sa stratégie sociale volontaire, et selon les possibilités qui lui sont permises, ACWA Power apportera, en concertation avec l'autorité locale et toutes les parties prenantes dont Masen, toutes les formes de soutien et de développement social et économique local.

Observation 2.3 : M. Khiya a précisé que le projet n'aura aucun impact négatif ni sur la population en général, ni sur les éleveurs, à condition de mettre en place une solide clôture du site avec des panneaux de signalisation. Il est à noter que la mobilité du bétail entre les points d'eau dans la région s'effectue par instinct des animaux et souvent sans présence humaine.

Le président confirme, encore une fois, sa disponibilité en tant que commune, pour prêter main forte à la société afin de l'accompagner dans l'insertion de cette centrale dans son environnement local. En contrepartie, il attend aussi des retombées positives sur la commune à travers par exemple :

- Des petits projets générateurs de revenus ;
- Le désenclavement de certaines zones isolées ;
- L'appui financier de la commune,
- Etc.

Réponse 2.3- BOUHAMIDI Moulay Hafid, MASEN :

M. Bouhamidi a précisé que le projet dans sa globalité ne constitue aucun danger ni pour la population ni pour le bétail et que toutes mesures nécessaires seront mise en place pour assurer la sécurité de tous. Concernant les propositions faites, elles sont bien notées et seront étudiées.

3^{ème} Intervention : Monsieur TANICH Mohammed, Directeur de l'ANAPEC - Boujdour

Question 3.1 : M. Tanich a demandé si la stratégie d'ACWA Power en matière de recrutement prévoyait de passer par le canal ANAPEC, et si la stratégie adoptée à Ouarzazate sera reproduite.

Réponse 3.1- BOUACHIK Inane, ACWA Power :

En effet, la procédure de recrutement, similaire à celle adoptée à Ouarzazate et encourageant l'emploi local, se fera à travers l'ANAPEC.

4^{ème} intervention : Monsieur HALI Mohamed Salem – Association des éleveurs de dromadaires

Question 4.1 : M. Hali a commencé par remercier tous les responsables du projet pour le choix du site et l'ensemble de parties prenantes engagées dans le développement de la région et la réussite d'un tel projet. Cette réunion d'information et de consultation est très utile et très appréciée mais il souhaiterait toutefois l'instauration d'une voie de communication et de consultation de la population locale et son information du contenu du projet et de son avancement.

Par la suite, M. HALI a posé une série d'interrogations :

- D'abord en relation avec les impacts potentiels du projet sur les différentes composantes du milieu (physique, biologique, humain) :
 - Cette centrale aura-t-elle des impacts négatifs sur les populations et leur santé ?
 - Cette centrale aura-t-elle des impacts négatifs sur les troupeaux de bétail et sur les parcours ?
 - Cette centrale aura-t-elle des impacts négatifs sur le sol ?
- Ensuite des questions d'ordre général :
 - Quel est le coût du projet ?
 - Quelles sont les mesures de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes qui seront entreprises conformément au dernier discours Royal ?

Réponse 4.1 : Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde, PHENIXA

Mme Cherkaoui a rappelé les potentiels impacts pouvant être générés par le projet sur les milieux physique, biologique et humain, tels que présentés pendant l'exposé.

Pour compléter, M. Bouhamidi et M. Bouachik ont rappelé à l'assistance que la technologie photovoltaïque retenue pour le site constitue une technologie propre, amie de l'environnement et ne présentant aucun danger pour celui-ci.

5^{ème} Intervention : Madame KOUDLAS Sara, ABH Saquia Al HaM.a – Oued Eddahab

Question 5.1 : Mme Koudlas a demandé quelle sera la source d'approvisionnement en eau qui permettra d'alimenter le projet durant ses deux phases (construction et exploitation).

Réponse 5.1 : Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde, PHENIXA

Mme Cherkaoui a précisé qu'au stade actuel de l'avancement du projet, et pour sa première phase, la source éventuelle d'approvisionnement en eau du projet pourrait être la station de dessalement de la ville de Boujdour, et ce, après concertation avec les responsables de l'ONEE¹ - Branche Eau.

En phase exploitation, et pour le nettoyage des panneaux photovoltaïques, une station d'osmose inverse est prévue au sein du site afin d'améliorer la qualité de l'eau de la station de dessalement avant son utilisation.

6^{ème} intervention : Monsieur OUALD LHI Othman – Président de l'association de rencontre des jeunes

Observation 6.1 : M. Ouald Lhi a précisé, en tant que représentant de la société civile active, qu'il avait beaucoup d'espoirs en ce projet dont il est fier. Il a demandé à la société en charge d'exploiter ce projet de bien vouloir :

- procéder, comme il se doit, à l'insertion professionnelle des jeunes de la région dans le cadre de ce projet ;
- réserver une part des bénéfices du projet au développement concret de la commune de Laùmsid. Il souhaiterait personnellement que cette commune devienne plus développée que la ville de Boujdour.

Réponse 6.1 : BOUACHIK Inane - ACWA Power,

Dans le cadre de leurs stratégies de développement local, Acwa Power et Masen œuvrent, dans la mesure du possible, pour le développement socio-économique de la région d'implantation.

7^{ème} intervention : Monsieur LATRACH Mohamed – Membre de l'association des éleveurs

Observation 7.1 : M. Latrach a remercié les organisateurs pour cette réunion et la présentation de cet exposé clair. Il a souhaité rappeler que les principaux risques d'impacts négatifs sont généralement

¹Office National de l'Eau et de l'Electricité

liés à la fabrication des panneaux solaires. Or cette étape ne se fera pas sur le site. Ce projet, ayant recours aux énergies renouvelables, est donc considéré « bio » et propre par essence.

Cependant, à son niveau et en tant que représentant de la société civile, il invite à la société à agir en tant qu'entreprise citoyenne, c'est à dire une entreprise qui travaille selon une approche participative notamment dans la communication et dans le traitement des doléances.

Réponse 7.1 : BOUACHIK Inane - ACWA Power,

ACWA Power assurera le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance du projet NOOR Boujdour. Afin de répondre à ces exigences, ACWA Power mettra en place une stratégie de responsabilité sociétale de l'entreprise, œuvrant en faveur de l'insertion du projet dans son environnement local.

Observation 7.2 : Il a par la suite recommandé de réserver une partie des bénéfices du projet à la formation et la qualification des jeunes de la région, pour favoriser leur insertion professionnelle dans le marché du travail.

Réponse 7.2 : BOUACHIK Inane - ACWA Power

A l'instar de ce qui a été réalisé dans le cadre du développement du complexe NOOR Ouarzazate, des sessions de formations qualifiantes seront programmées et mises en œuvre pour NOOR Boujdour.

8^{eme} intervention : Monsieur AMINE Abdelkader – Caïdat LAMSID

Question 8.1 : M. Amine a souhaité se joindre aux précédentes interventions, notamment en rappelant les principales requêtes :

- Contribuer à la résorption du chômage ;
- Procéder à la requalification d'un nombre maximum de diplômés actuellement chômeurs ;
- Minimiser les principaux risques d'impacts négatifs potentiels sur l'élevage ;
- Etc.

Réponse 8.1 - BOUACHIK Inane, ACWA Power,

Comme expliqué en réponse aux interventions précédentes, la démarche officielle de recrutement se fera selon une procédure concertée en étroite collaboration avec l'autorité locale, les élus et l'ANAPEC. Le passage par l'ANAPEC sera indispensable tant pour les demandeurs d'emplois que pour les sous-traitants, avec une priorité accordée aux demandeurs locaux. Des sessions de qualification pourraient être envisagées selon les besoins.

Question 8.2 : Comment sera traitée la question de la population faisant usage du site et ses alentours pour des besoins de pâturage.

Réponse 8.2 - M. BOUHAMIDI Moulay Hafid, MASEN,

Le processus d'acquisition de terrain est mené en conformité avec la réglementation nationale ; toutes les mesures de compensation nécessaires et légales seront ainsi prises.

D'autre part, la portion de terrain mobilisée pour les besoins du projet ne représente qu'une faible part du patrimoine disponible pour les besoins du pâturage. Comme expliqué, le site sera clôturé pour éviter le moindre impact sur le bétail, mais la totalité des alentours restera exploitable par les éleveurs pour le pâturage.

9^{ème} Intervention : Monsieur RAHMOUNI ALAMI Abdel Ali, Haut-Commissariat des Eaux et Forêts

Observations 9.1 : Outre la contribution du projet à la lutte contre le changement climatique à travers l'évitement des émissions de CO₂, il est certain que le projet aura une série d'impacts positifs sur la redynamisation des secteurs socioéconomiques de la région et donc sur les populations. Cependant, M. Rahmouni Alami a souhaité partager avec l'assistance un certain nombre d'informations, d'interrogations et de propositions :

- D'abord, il a sensibilisé l'audience sur la grande vulnérabilité de l'écosystème dans lequel se trouve le site. En effet, celui-ci est situé dans une zone où la flore et la faune sont très fragiles à l'action anthropique et aux changements climatiques. Toutes les précautions nécessaires devront être strictement observées surtout pendant la phase des travaux afin d'éviter toute éventuelle perturbation.
- Ensuite, il faut savoir qu'il y'a un SIBE « *le SIBE Awfist* » (Site d'Intérêt Biologique et Ecologique), qui se trouve à 55 Km environ au sud de la ville de Boujdour et qui constitue un reposoir d'oiseaux migrateurs. Il pense, là aussi, qu'il est nécessaire de signaler ce SIBE dans les études environnementales, d'identifier toutes les mesures nécessaires et surtout veiller à la concrétisation réelle de ces mesures.
- Il insiste sur l'implémentation effective des mesures compensatoires préconisées pour éviter de voir se reproduire des erreurs commises par d'autres projets éoliens dans la région. En effet, et à titre d'exemple, il a été prévu de laisser une distance de 5 km par rapport à l'axe routier or les éoliennes ont été installées à moins de 3 km de la route. La distance sécuritaire relative au couloir des oiseaux migrateurs n'a donc pas été respectée.
- Enfin, il a souhaité savoir si l'étude a pris en considération l'éventuelle présence de l'Outarde Houbara.

Réponse 9.1 : Mme CHERKAOUI DEKKAKI Hinde, PHENIXA

Toutes les mesures nécessaires pour la protection de la faune et la flore en phase travaux seront prises en compte et respectées. Un programme de surveillance et de suivi, engagement écrit de la part de la société de projet envers le comité national des études d'impact sur l'environnement, sera d'ailleurs établi et devra être respecté par l'ensemble des sociétés opérant au sein du site du projet.

Mme Cherkaoui a confirmé que la pointe d'Awfist a été prise en compte dans l'étude et signalée comme étant un SIBE mais également une IBA (Important Bird Area) et que les mesures adéquates pour minimiser les impacts sur l'avifaune migratrice ont été recommandées.

Réponse 9.1 bis – M. BOUHAMIDI Moulay Hafid, MASEN,

Le choix du site a fait objet de diverses études, et a tenu compte de la sensibilité liée au passage de l'avifaune. Dans ce sens, les études réalisées ont intégré une analyse ornithologique détaillée utilisée dans le choix de la variante la plus protectrice de l'environnement et évitant toute perturbation du couloir de migration des oiseaux.

Réponse 9.2 ter – Mme DASSER Abla, ACWA Power,

Mme Dasser a confirmé que les analyses de biodiversité et ornithologiques réalisées sur site par des experts dans le cadre du projet NOOR Boujdour ont confirmé l'absence d'Outarde.

10^{ème} Intervention : Monsieur AHL ANADEM Hamadha, Chef de Division des affaires Rurales – Province de Boujdour

Observation 10.1 : En tant que responsable de la Division des Affaires Rurales au niveau de la Province de Boujdour, M. Ahl Anadem a souhaité apporter un certain nombre de points d'éclaircissement par rapport à ce qui a été dit précédemment :

- D'une part, la zone du projet est utilisé pour des besoins de pâturage des troupeaux ;
- D'autre part, la zone du projet représente une zone de passage des éleveurs à la recherche de points d'eau historiques pour leur bétail (le puits Amat Louik et le puits HiM. Mah).

Il est donc nécessaire de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour sauvegarder ces activités ancestrales pastorales.

Réponse 10.1 - M. BOUHAMIDI Moulay Hafid, MASEN

Comme précisé précédemment, la portion de terrain mobilisée pour les besoins du projet ne représente qu'une faible part du patrimoine disponible pour les besoins du pâturage ou pour la transhumance. Le site sera clôturé pour éviter le moindre impact sur le bétail ou les transhumants, mais la totalité des alentours restera exploitable. Par ailleurs, aucun puits ou point d'eau ne se trouve sur le site.

M. Bouhamidi a par la suite souhaité adresser ses vifs remerciements à l'ensemble des intervenants pour leurs observations et recommandations qui seront prises en compte. Puis il a apporté un certain nombre d'informations sur les méthodes et les procédures d'intervention de MASEN.

En ce qui concerne l'identification des sites pour le développement de projets, il est à noter que le choix du site de Boujdour est le résultat de trois années de travaux de prospection, d'études et d'analyses pluridisciplinaires ayant pour objectif commun de minimiser au maximum les potentiels impacts sur les milieux physique, biologique et humain. Il est utile de rappeler les principales raisons ayant permis le choix de ce site :

- *Le site bénéficie d'un gisement solaire important (l'irradiation globale horizontale s'y situe entre 2100 et 2250 kWh/m²) ;*

- *Le terrain répond aux besoins du projet en termes de superficie disponible;*
- *Les facteurs naturels y sont favorables : pente faible, qualité du sol, absence d'obstacle au sud ;*
- *La mobilisation du site n'a nécessité aucun déplacement de la population (14 km à l'est de la ville de Boujdour) ;*
- *Aucun Site d'Intérêt Biologique et Écologique n'est situé à proximité immédiate du site ;*
- *Le site se situe en dehors de toute servitude de monument historique ou site archéologique ;*

Par ailleurs, le développement des projets de Masen se fait sur la base d'une approche intégrée composée de 4 piliers :

- *la production d'énergie électrique à partir de source renouvelable ;*
- *la qualification des compétences à travers la formation et la recherche et développement ;*
- *l'intégration industrielle en faveur de la création d'une industrie compétitive ;*
- *le développement local au bénéfice des zones d'accueil.*

11^{ème} Intervention : Monsieur NAJI Hatim, Direction Provinciale de l'Agriculture

Observation 11.1 : M. Naji a souhaité rappeler que la superficie requise pour le présent projet (environ 60 ha) ne représente qu'une portion insignifiante de la superficie disponible pour le pâturage (environ 3 million ha). Les éventuels impacts du projet sur ces activités de pâturage, aussi minimes soient-ils, devront être maîtrisés par la mise en place d'une clôture autour du site.

Par ailleurs il y a lieu de noter que le projet, de par sa nature, est fort intéressant pour la région et pourra être à l'origine du développement de diverses activités et entreprises liées directement ou indirectement à la production de l'électricité et génératrices de revenus.

Réponse 11.1 - M. BOUHAMIDI Moulay Hafid, MASEN

M. Bouhamidi a remercié M Naji pour son intervention et a confirmé que le site sera clôturé.

Conclusion : BOUACHIK Inane, ACWA Power,

M. Bouachik a souhaité prendre la parole à la fin de la séance pour remercier chaleureusement, au nom de Acwa Power, Masen et le cabinet de conseil, l'ensemble des participants pour leur présence et leurs interventions très pertinentes. Il espère que les réponses apportées ont été satisfaisantes.

Suite à l'organisation de la COP 22 à Marrakech, et depuis la stratégie énergétique ambitieuse lancée par notre Roi Sa Majesté Mohamed VI en 2009, le Maroc se positionne petit à petit comme un pays exemple en termes de déploiement des énergies renouvelables.

C'est donc avec une grande fierté qu'Acwa Power, aux côtés de Masen, contribuera au développement de cette centrale solaire à NOOR Boujdour, en capitalisant sur sa première expérience à NOOR Ouarzazate et en adoptant une politique sociale et participative avec l'ensemble des parties prenantes, sans pour autant se substituer aux rôles de l'Etat.

8 Réactions et manifestations externes

Suite à l'annonce de la consultation publique dans les journaux, différentes personnes ont contacté par mail ou téléphone le bureau Phénixa qui était indiqué dans l'annonce. La synthèse de ces manifestations est présentée dans le tableau ci-dessous.

Références	Objets
21/11/2016 : Genouch Mohamed, Soudeur – Fès	Demande d'emploi dans le projet NOOR Ouarzazate, Plus de 24ans d'expérience
21/11/2016 : Zahir mohamed, Directeur d'une école primaire - Ouarzazate / 0661983266	Très intéressé par le projet et veut bien assister à la CP
22/11/2016 : Najat BENASSOU, Responsable Commercial Maroc MSL Route Côtière N° 111, Km 12,500 Ain Harrouda CASABLANCA - Maroc Tél :(0)5 22 34 30 34 - Mobile : 06 61 37 42 64 Fax : 05 22 34 30 42 E-mail : najat.benassou@msolutions.ma	A la recherche du bureau d'étude ou d'achat transport de la partie matérielle de la centrale NOOR C'est un groupe en transport international et souhaite être sollicité lors des futures consultations en transport international
25/11/2016 : Al Arif Mostapha Chauffeur - Beni Mellal / 0696 333 521	Demande d'emploi dans les projets NOOR

9 Synthèse :

Au vu du déroulement de la réunion, il y a lieu de retenir de manière synthétique ce qui suit :

- Les participants ont représenté l'ensemble des acteurs (institutionnels, ONG et populations) concernés directement ou/et indirectement par le projet. Selon l'analyse de la liste des participants, la représentativité calculée est donnée ci-après :
 - **23%** des participants représentent des associations locales diverses dont celles concernées par la production laitière et un représentant du syndicat des jeunes de Boujdour ;
 - **59%** des participants représentent les institutions locales et provinciales et élus (4 %) ;
 - **18%** des participants représentent les autres intervenants locaux (responsables du projet (ACWA Power et MASEN et bureau d'études).
- La réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec un esprit de bonne communication et bonne concertation entre l'ensemble des participants. Aucun dérangement ni malentendu n'a été noté ;
- Chacun des participants avait toutes les possibilités d'intervenir et d'exprimer ses remarques, ses questionnements et ses recommandations ;
- Selon les réactions des participants, l'exposé était clair et précis. Il a permis à l'assistance de partager les résultats de l'étude d'impact environnemental et social de la centrale solaire NOOR Boujdour.
- Les principales thématiques des interventions ont concerné :
 - La sécurité de la population et de son bétail, notamment la nécessité de clôturer le site et mettre en place la signalisation nécessaire ;
 - L'emploi et les formations des populations de la commune (procédures, effectifs, profils, qualification, etc.) ;
 - Les actions d'appui et de soutien aux initiatives de développement pour les secteurs économiques (agriculture, élevage, artisanat, etc.), les services publics (éducation et santé) et pour les activités culturelles (artisanat, etc.) ;
 - Les impacts environnementaux et leurs mesures :
 - Source d'approvisionnement en eau du projet ;
 - Biodiversité, etc.
 - Les canaux de communication.
- Des réponses détaillées, précises et argumentées ont été apportées aux participants. Il leur a été précisé que :

- ACWA Power et MASEN se sont engagés, dans la mesure du possible, à apporter tout appui nécessaire pour le développement des secteurs socioéconomiques et ce, conformément à leurs stratégies de développement local respectives ;
- Concernant l'emploi, une approche similaire à celle de Ouarzazate sera adoptée, à savoir un processus de recrutement clair est transparent à travers l'ANAPEC ;
- ACWA Power et Masen restent ouverts et disponibles pour étudier toute requête ou initiative soumise à travers le circuit officiel.

La répartition des **53** participants selon leur appartenance est donnée par le tableau ci-dessous :

Types	Département Techniques et Administratifs	Organisations Non Gouvernementales	Commune	MASEN	ACWA Power	PHENIXA	Total
Nombre	29	12	2	4	3	2	52
%	55%	23%	4%	8%	6%	4%	100%

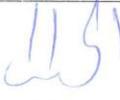
Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بوجدور
دائرة أجزيفية

اجتماع حول الإستشارة العمومية في موضوع مركز الطاقة الشمسية "نور"
بوجدور ، يومه الخميس 1 دجنبر 2016 ، على الساعة الحادية عشر صباحا.

ورقة الحضور

التوقيع	الهاتف	الصفة	الإسم الكامل
	0661387900	رئيس جمعية المصيد	حيا علي
	0661091165	رئيس قسم الشؤون التقنية بوجدة D. A. R	محمد هادي الناحم
	0656363617	رئيس مصلحة البيئة بوجدة	عبد الحليم زحور
	06185796	جمعية الأناضار	نورتي العلي
	0661822769	مندوب الصناعة والتجارة	محمد بنفalah
	0662077294	مدير جمعية التربية والتربية	إبراهيم العلي
	0661357121	مقدم	أحمد خلدون
	0623478742	مقدم كساب	محمد العلي
	066148167	رئيس مصلحة التربية للتعليم	علي البكام
	0661253094	مدير مصلحة التربية للتعليم	سلمة العلي
	0672367006	رئيسة مصلحة التربية للتعليم	أنيس العلي
	0667460386	المصلحة العمومية للتربية للتعليم	عن فان

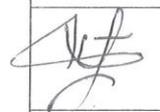
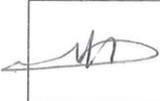
اجتماع حول الإستشارة العمومية في موضوع مركز الطاقة الشمسية "نور"
بوجدور ، يومه الخميس 1 دجنبر 2016 ، على الساعة الحادية عشر صباحا.

ورقة الحضور

التوقيع	الهاتف	الصفة	الإسم الكامل
	0618709980	المندوبية الجهوية للتخطيط والتعاون	صبيح الملوح
	0618705980	، ،	ابراهيم بولاحية
	0613.82.42.74	جمعية مدلتى الشطاب للتشغيل في بوجدور	محمد بن الحاج
	0611835533	، ،	عائشة علي
	0673767289	Tourism	Mdairia Mdairia
	0623.42.48.50	عن قيادة لاسيد	الربيعي بن
	0622.03.07.26	عن قيادة لاسيد	هشام زعويج
	0662212044	عن قيادة لاسيد	العل عبد القادر الكتيبي
	0668374392	الجمعية المغربية للتعليم الإلكتروني بوجدور	الحمد الراعي
	0666292151	مطبعة البيئة عمالة بوجدور	عادل زسط
	0676253824	مفوضية البيئة green tech التفتيش الحضري	لهرش محمد
	0684968598	عن قيادة لاسيد	الحراشي مباركة

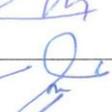
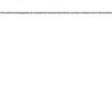
اجتماع حول الإستشارة العمومية في موضوع مركز الطاقة الشمسية "نور"
بوجدور ، يومه الخميس 1 دجنبر 2016 ، على الساعة الحادية عشر صباحا.

ورقة الحضور

التوقيع	الهاتف	الصفة	الإسم الكامل
	06 49 13 2258	ممثل المركز الملكي	مغنيان الفرمسي
	06 61 61 93 22	وكالة الخرج للمالبي الساحية الحمراء والذهب	سارة كمرالاس
	06.68.91.11.48	المياه والقنات	الرحصوني العلمي عبد العالي
	0657832084	الميراث الانتخابي للتجارة	ناجبي حاتم
	06 73 43 2413	مدير المعهد الوطني للتكنولوجيا التطبيقية	هيروميا زعيم
	067496829	مندوب المرشد البيئي بوجدور	عبد الله الرباطي
	06.62.27.3666	ممثل عن الجمعية الاقتصادية لمدينة الابل بوجردور	هبول محمد كمين
	06,68,75,60,64	ممثل عن تجار و المساحين	امبارك حمدي
	06.18.82.92.48	كلمة زهور	أدا علي سالم
	06 11 24 84	تعاونية المسادة لجدة الافادة	لمينة الطالب
	06.67.32.9565	جمعية صربي الابل	حالي محمد سالم

اجتماع حول الإستشارة العمومية في موضوع مركز الطاقة الشمسية "نور"
بوجدور ، يومه الخميس 1 دجنبر 2016 ، على الساعة الحادية عشر صباحا.

ورقة الحضور

التوقيع	الهاتف	الصفة	الإسم الكامل
		قيادة كلتة زور	هاروع الحمودي
	06.62.24.91.79	مدير ANAPEE بوجدور	محمد الأندلسي
	0672674706	الترطمة	محمد مرنهي
	0668100556	دايرة أجرة	سلاحي محمد فاضل
	06705694 10	دايرة جريفية	علاء عبد ي
		قيادة كلتة زور	محمد دليم
	0611541401	رئاسة كتاب بالحاسم بوجدور	سالك بولينا
	0661128566	رئيس دائرة أجرة	محمد هاشم
		MAREN	محمد الشقاوي
		MAREN	مريم لخمامي
		MAREN	عصام حبيبي
		MAREN	إسراء الشقاوي

اجتماع حول الإستشارة العمومية في موضوع مركز الطاقة الشمسية "نور"
بوجدور ، يومه الخميس 1 دجنبر 2016 ، على الساعة الحادية عشر صباحا.

ورقة الحضور

التوقيع	الهاتف	الصفة	الإسم الكامل
	ACWAPower	مديرة تطوير الأعمال	شعيلة الداغر
	A	مدير الكوارز	صعطي عبد الله
		مدير التفتيش MASEN	مولاي احفد بوجامعي
	-	مدير التنمية المحلية شركة أطلابا مور	كنان بوعسفي
	✓	MASEN	طارق المردن
	-	ZHENITA	محمد خاز

Annexe 2 : Publication de l'annonce dans les journaux

L'ECONOMISTE

Projet de la centrale photovoltaïque

NOOR Boujdour

- Avis de Réunion de consultation publique -

L'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) a mandaté le consortium international dirigé par la société ACWA Power pour la réalisation de la centrale solaire photovoltaïque NOOR Boujdour, à Boujdour avec une capacité de 15 MW.

Actuellement, une étude environnementale spécifique est en cours de réalisation.

Dans cette optique, les bureaux d'étude « 5 Capitals Environnement et Management Consulting » et « Phenixa » organiseront une réunion de consultation publique, le 1^{er} décembre 2016 à Boujdour à 10h00, afin de présenter le projet et recenser les avis de la population locale ainsi que les parties prenantes concernées par le projet.

Pour connaître le lieu de la réunion et avoir plus d'informations, appeler le 05 37 20 80 88 ou contacter l'adresse mail suivante : Phenixa@phenixa.com

Jeudi 17 Novembre 2016

مشروع محطة الطاقة الشمسية الجهدية نور بوجدور

عينت الوكالة المغربية للطاقة الشمسية "MASEN" كونسورتيوم دولي بقيادة ACWA Power لإنشاء محطة الطاقة الشمسية الجهدية نور بوجدور، ببوجدور بقدرة 15 ميكاواط.

الدراسة الخاصة للتأثير البيئي في طور الإنجاز حاليا.

في هذا السياق، سيعقد مكتبي الدراسات 5Capitals و Environnement et Management Consulting و Phenixa جلسة استشارية عمومية للتعريف بالمشروع ورصد آراء الساكنة المحلية وكذا جميع الجهات المعنية، يوم 1 دجنبر 2016 ، ببوجدور على الساعة 10:00 .

للمزيد من المعلومات يرجى الإتصال على الرقم 88 80 20 37 05 أو إرسال رسالة الكترونية إلى: phenixa@phenixa.com

Annexe 3 : Photothèque



NOOR Boujdour : Consultation Publique – 1^{er} décembre 2016



NOOR Boujdour : Consultation Publique – 1^{er} décembre 2016



NOOR Boujdour : Consultation Publique – 1^{er} décembre 2016



NOOR Boujdour : Consultation Publique – 1^{er} décembre 2016

Annexe 4 : Projection de la présentation